

# VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ



Tous les samedis...

**GARDONS NOTRE VILLE PROPRE !**

p. 24



## • VIVRE •

Scolaire - périscolaire : un engagement au quotidien !

p. 6/7



## • GÉRER •

Budget 2021

p. 16/17



## • SE DIVERTIR •

Budget 2021 au sport et aux associations

p. 22/23



L'actualité de votre ville sur Facebook  
**MAIRIE DE VILLABÉ**

VILLAB'ÉCHO N°28 • AVRIL 2021  
+ d'infos sur [www.villabe.fr](http://www.villabe.fr)



**Estelle PELLETIER**  
sur Villabé depuis + de 10 ans



📞 06 22 92 06 57

✉ e.pelletier@cif-immo.com



COMPTOIR  
IMMOBILIER  
de France  
de France  
IMMOBILIER

www.estelle-pelletier.cif-immo.com

ACHAT • VENTE • ESTIMATION

# VOTRE PRO PHIL SIANODECO



- 🔪 Peinture intérieure & extérieure
- 🔪 Revêtements sols & murs
- 🔪 Intervention suite dégâts des eaux

Création : ANIMAGRAFFITI

Philippe SIANO

14, rue Andromède - 91100 Villabé

Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

Entreprise éco-responsable



DEVIS GRATUIT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE • VOLAILLE



Les boucheries  
**bernard**

depuis 1972



COLIS &  
BUFFETS  
sur demande

LES HALLES DE VILLABÉ  
3 route de Villoison • 91100 Villabé

Tél : 01 60 86 17 64

www.boucheries-bernard.fr

**Karl DIRAT**

Maire de Villabé,

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Chères Villabéennes, chers Villabéens,

**Le 9 avril, j'ai proposé à notre conseil municipal un budget de tous les combats, un budget innovant et transparent pour notre commune qui a été adopté à la majorité !**

**Un budget de tous les combats** car la baisse des dotations de l'État n'est pas sans conséquence pour notre commune cependant nous continuons à maintenir la qualité de tous nos services pour les villabéens grâce à l'implication rigoureuse des élus qui m'entourent, de l'ensemble du personnel communal, et ce malgré une période compliquée de crise sanitaire et sociale.

**Un budget innovant** car il est l'outil qui permet la réalisation de notre programme politique dynamique pour lequel nous avons été élus par **61,52%** des votants dès le premier tour des élections. Je vous en remercie une nouvelle fois.

**Un budget transparent** car il s'adresse à tous les villabéens puisqu'il concerne non seulement nos investissements prioritaires mais aussi le fonctionnement régulier de tous nos services dont une présentation chiffrée précise vous est révélée dans ce magazine.

**Villabé est aussi porteuse de projets ambitieux tournés vers la transition sociale et écologique** car nous nous engageons à développer des actions fortes telles que la plantation de « **1000 arbres pour villabé...c'est 1000 arbres pour la planète** », la réhabilitation des zones humides en bordures de l'Essonne, la rénovation énergétique de nos bâtiments... Notre engagement a été retenu lors du budget participatif de la Région Ile de France et nous avons obtenu une subvention de **7 214,60€**.

Dernièrement, l'opération « **Essonne Verte Essonne Propre** » nous a rassemblés autour de plusieurs actions de nettoyage. Il est important que nous nous mobilisions dans la préservation de notre environnement.

**Un grand merci aux villabéens investis qui ont permis de nettoyer et de ramasser plus de 7 tonnes de détrit.**  
**Les chantiers de nettoyage se poursuivent tous les samedis à 14h au chemin du bas des Brettes.**

**Des investissements pour l'avenir** car je viens de signer le contrat avec l'architecte AC CONCEPT pour la construction de notre 3<sup>ème</sup> groupe scolaire dans la zone des Coudras. Pour parvenir à mettre en œuvre un tel projet, il nous faut donc un budget pragmatique, adapté aux circonstances, qui anticipe au mieux les besoins des habitants et cela pour la **7<sup>ème</sup> année, sans aucune augmentation des taux d'impôts communaux et sans emprunter.**

La COVID 19 est toujours présente alors respectons les consignes sanitaires et luttons ensemble contre ce fléau en nous faisant vacciner, en portant nos masques et en respectant les distanciations.

J'espère vous retrouver prochainement dans Villabé « en présentiel » à l'occasion de mes réunions de quartier et de nos futurs rassemblements festifs !

Karl DIRAT  
Villabé, le 26 avril 2021

*Très cordialement*  
*Dirat*

**VIVRE**

Pages 4 à 9

Pages 20 et 21

**DÉCOUVRIR****AGIR**

Pages 10 et 11

Pages 22 et 23

**SE DIVERTIR****GÉRER**

Pages 12 à 17

Page 24 à 28

**COMMUNICATION****TRAVAUX**

Pages 18 et 19

Pages 29

**ÉTAT CIVIL****Directeur de la publication :** Karl DIRAT**Rédactrice en chef :** Nadia LIYAOU**Rédaction :** Service Communication Mairie de Villabé**Photos :** Service Communication Mairie de Villabé, Service Communication Grand Paris Sud, Fotolia, Shutterstock, Freepik**Imprimerie :** Planète Impression • **Mise en page, graphisme et conception des publicités :** Alonegraphic. : 06 99 420 440 - www.alonegraphic.fr**Publicité :** Philippe LACHKAR : 06 11 68 82 52 ou 01 60 79 39 29 - sp.91@orange.fr

Pages 28 et 29

**TRIBUNES POLITIQUES**

# RETOUR EN *images*

Retrouvez en images, de janvier à avril 2021, les événements qui se sont déroulés sur notre belle commune de Villabé.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

- 1 • Concert El Señor Igor diffusé sur la chaîne YouTube *Mairie de Villabé*
- 2 à 4 • Résultats du concours illuminations 2020
- 5 • Remise de la Médaille de la Ville aux 3 héros, qui ont secouru un coureur dans les Brettes
- 6 et 7 • Travaux du parking au CCAS
- 8 à 10 • Villabé sous la neige



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20

**11 et 12** • Plantation de l'Arbre de Vie  
**13 et 14** • Commémoration du 19 mars 1962  
**15 et 16** • Sensibilisation au Hip-Hop dans les écoles primaires  
**17** • Remise chèque de la Région Ile-de-France  
**18 et 19** • Exposition « Ville propre » dans le centre commercial Villabé A6  
**20 et 21** • Essonne verte, Essonne propre...  
 Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement participatif !



21

## SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE :

# Un engagement au quotidien

L'éducation est l'une des priorités municipales, pour cela la ville s'engage au quotidien en offrant un service aux enfants, bien au-delà de ce qui est prescrit par l'Éducation Nationale.



# 700 élèves

## 4 écoles sur Villabé

2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires  
reparties sur 2 groupes scolaires : Ariane et Jean Jaurès



## 42€ / élève

### FOURNITURES SCOLAIRES

Prises en charge des fournitures, du papier, des jeux, du petit matériel pédagogique.

## DÉPENSES D'ENCADREMENT

Une priorité : **assurer le bon fonctionnement et la sécurité** des écoles au quotidien

## 9 ATSEM

### ENCADREMENT DES MATERNELLES

Dans un souci du bien-être des plus petits, la municipalité met à disposition une ATSEM par classe de maternelle.

## DÉPENSES OBLIGATOIRES



### SÉCURISATION

### DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION SONT PROGRAMMÉS CHAQUE ANNÉE

**Travaux** des bâtiments (toiture, fenêtres, chauffage...), propreté des écoles, mise en place des protocoles sanitaires, entretien des espaces verts. **Aménagements** : achat du mobilier scolaire, jeux extérieurs, équipements informatiques ...

En 2021, **23 000€** d'investissements sont prévus pour l'informatisation de nos écoles



## DES DÉPENSES FACULTATIVES

**Une volonté :** accompagner la scolarité des élèves



**13€** JOUET DE NOËL

Un jouet pour chaque enfant de maternelle est offert chaque année



**19€** REMISE DE DICTIONNAIRE

Un dictionnaire pour chaque élève de CE1 est offert chaque année

REMISE D'UN LIVRE AUX CP **14€**

Un livre pour chaque élève de CP est offert chaque année



**PHARMACIE**

Un budget est alloué à chaque école



### RESTAURATION SCOLAIRE

Gestion de **480 repas / jour**,  
**20** agents de services, **9** ASTEM et **15** animateurs,  
chaque jour au sein des **2 restaurants scolaires.**



**LE COÛT DU REPAS POUR UNE FAMILLE**

varie entre **2,21** et **4,34€**

selon le quotient familial, alors que le coût s'élève à

**10€** pour la commune

### SOUTIEN AUX PROJETS SCOLAIRES CULTURELS, SCIENTIFIQUES...

**22 307€** pour les classes transplantées par école

**1 500€** pour les projets pédagogiques par école

**800€** alloués par classe et par an pour les sorties pédagogiques

### CULTURE & SPORTS

#### La ville finance :

- des interventions théâtrales dans l'école
- la mise à disposition de bibliothécaires
- des actions de prévention routière (critérium du jeune conducteur)
- des séances à la piscine



### ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Ouverture de **2 garderies** pendant les jours scolaires, permettant aux familles de déposer les élèves dès 7h et de les récupérer à 19h

Ouverture du

#### Centre de Loisirs

les mercredis de 7h à 19h

**15 agents** pour le fonctionnement périscolaire



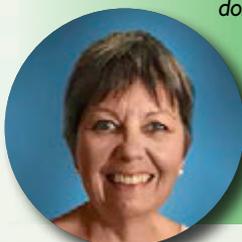
### Le budget alloué pour le scolaire

et le périscolaire représente **18,17%** du budget communal, soit

**526 500€**

pour les dépenses

de fonctionnement hors personnel



**Isabelle WIRTH**

Adjointe au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la santé

L'éducation est une priorité municipale majeure, même si les dépenses doivent depuis plusieurs années tenir compte de la baisse des dotations de l'État. La commune est un véritable partenaire de l'Éducation Nationale aux côtés des familles et des enseignants.



**DÈS 4 MOIS**  
*jusqu'à* **17 ANS**

**Pour l'exercice 2021, le budget de fonctionnement consacré à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse s'élève à 131 290 € sans les charges de personnel. Celui-ci permet à la halte garderie Mélusine, au Relais Petite Enfance, au centre de loisirs « les copains d'abord » et au service jeunesse de pouvoir vous proposer des services de qualités en fonction du public accueilli.**

L'année 2020 s'est terminée avec l'adoption du projet éducatif qui permet de tracer des perspectives ambitieuses pour l'épanouissement de nos enfants et l'adoption d'un nouveau contrat avec la CAF, appelé convention territoriale globale, afin de renforcer notre partenariat et nos actions mutuelles.



**LA HALTE-GARDERIE MÉLUSINE**

La halte-garderie offre aux parents la possibilité de se libérer du temps pour eux-mêmes, mais également de trouver un lieu d'échange pour permettre une meilleure adéquation dans la relation à l'enfant.

Elle permet à l'enfant de s'ouvrir à la vie sociale et de découvrir le

plaisir de partager des activités ludiques et d'éveil avec d'autres enfants dans un cadre adapté et sécurisé.

En 2020, avec la crise sanitaire, nous avons pu constater une baisse de la fréquentation (-11%) cependant 848 enfants ont été accueillis à la halte garderie, 723 repas ont été servis ce qui représente 5160h de présences.

**LE RELAIS PETITE ENFANCE**

Le relais assistants maternels (RAM) appelé maintenant Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu de ressources, d'informations, de rencontres et d'échanges, au service des parents ou de futurs parents, des assistants maternels agréés et des candidats à l'agrément.

Parmi ses objectifs la valorisation du métier d'assistant maternel et le maintien de l'offre sur notre territoire qui compte 56 assistants maternels dont 34 fréquentent régulièrement le RPE en participant aux animations proposées : atelier d'éveil, rendez-vous individuel, conférence, jobdating... L'un des objectifs du RPE est de proposer des formations professionnelles aux assistants maternels, avec la COVID celles-ci se sont poursuivies en téléformations.



*Le personnel qualifié au sein de structures adaptées œuvre pour une programmation d'activités toujours aussi diversifiées, ludiques, culturelles et sportives. La municipalité agit au quotidien pour le bien-être de nos enfants et met en tout en œuvre pour leur offrir ainsi qu'à leurs parents un cadre de vie accueillant. De 4 mois à 17 ans, ils ont tout pour s'épanouir !*

**Nadia LIYAOU**  
Adjointe au maire chargée de la communication, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

## LE CENTRE DE LOISIRS « LES COPAINS D'ABORD »

Le centre de loisirs accueille en moyenne par jour d'ouverture 70 enfants de maternelle et de primaire. De nombreuses activités sont proposées par l'équipe d'animation tout en respectant les envies et le rythme de chaque enfant.

Rappelons que le centre de loisirs est financé à hauteur de 15% par la CAF, et 55% par la ville. Le service n'est supporté par les familles qu'au maximum à 30%.



## LE SERVICE JEUNESSE « LA MDK »

Avec l'aide de l'équipe d'animation, cette structure située à l'étage de la maison de l'enfance (*rue Orion*) est un lieu de dialogue et d'accès à l'autonomie et est destinée à mettre en place des projets répondant aux besoins et aux attentes des jeunes (11/17 ans) habitant notre commune.

La MDK, en respect des mesures sanitaires, a dû une nouvelle fois fermer l'accueil de ses locaux le 6 avril dernier et ce jusqu'au 2 mai. Cependant lors des précédentes vacances scolaires, ils ont pu accueillir et proposer des activités.

La MDK c'est aussi la citoyenneté :

Vous souhaitez obtenir le financement d'une partie de votre brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice (BAFA) ? **Participez au BAFA Citoyen** et obtenez votre contribution en consacrant 20h d'engagement citoyen au sein d'un service communal. **Le Permis Citoyen**, c'est 200 € pour contribuer au financement de votre permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen de 20h auprès d'une association ou de la municipalité.



## COLONIES DE VACANCES 2021

Rendez-vous sur [www.villabe.fr](http://www.villabe.fr) pour découvrir tous les séjours que nous vous proposons dans le cadre des colonies de vacances 2021 pour les enfants de 4 à 16 ans. Inscription auprès du service scolaire.

**Pour plus de renseignements contactez le service scolaire au 01 69 11 24 78.**



# Budget primitif 2021 DU CCAS



Le budget primitif 2021 du CCAS a été cette année, orienté sur une volonté d'accompagner les villabéens en difficulté à traverser cette crise sanitaire sans précédent.

Nous avons donc prévu une **augmentation de +12 % sur le volet social** tout en gardant un niveau important sur le volet senior afin de les accompagner à garder le lien

social et à retrouver des activités, nous l'espérons à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

Ces missions, la solidarité et l'accompagnement des seniors, constituent les axes principaux mis en œuvre par le CCAS, dont le budget de fonctionnement, voté lors du Conseil d'Administration du 13 avril dernier, s'élève à **391 409,68 €**

## LES DÉPENSES

**Les dépenses générales de fonctionnement : 17 031 €**

Elles regroupent toutes les dépenses permettant le bon fonctionnement du CCAS comme les assurances, impression et la publication de documents, fournitures diverses...



**Les dépenses de solidarité : 57 000 € (+12%)**

Ces dépenses permettent de financer les sorties solidaires, les colis alimentaires, les aides en faveur des jeunes, les aides légales et facultatives mais aussi de lutter contre la précarité énergétique et de consolider le partenariat avec des associations œuvrant pour la solidarité.

**Les dépenses au bénéfice des seniors : 167 878 €**

Elles correspondent aux dépenses affectées au portage des repas, à l'organisation de la Semaine Bleue, aux activités et sorties pour les seniors, colis de Noël, bons seniors... et aux subventions versées pour des associations (ASAD, CLIC)

**Les dépenses de personnel : 149 500 €**



*Dans un monde qui change, être élue, c'est être encore plus à votre écoute et à vos côtés, c'est ainsi que je vois mon engagement !*

**Pascale HUVIER**

Adjointe au maire chargée des affaires sociales et du CCAS

## LES RECETTES

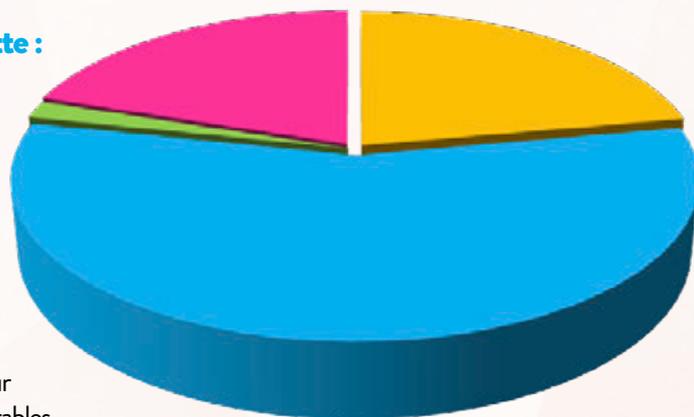
Chaque année, l'excédent est reporté, soit **86 659,68 €** pour l'année 2020

La subvention communale qui est la principale recette :

**220 000 €** montant identique à l'année 2020 qui permet d'équilibrer le budget. Le montant traditionnel de 200 000 € est abondé pour mieux aider durant la crise sanitaire.

Les subventions versées par le Département et par le fond d'aides : **6 750 €**

Elles sont versées dans le cadre d'une convention pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et avec la régie de l'eau pour les personnes vulnérables.



Les recettes générées par les services à destination des seniors : **78 000 €**

(portage des repas, sorties, animations...)

## MERCI À TOUS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Nous avons eu le plaisir, grâce à la générosité de l'association des Amis du Maroc de Corbeil et les liens qu'ils entretiennent avec notre commune, de pouvoir faire une distribution de produits frais. Ainsi le 13 février dernier, les bénéficiaires des colis alimentaires de notre commune, des familles démunies, ont reçu des légumes et des fruits d'une grande fraîcheur.



**MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2021**

**COLLECTE ALIMENTAIRE**

centre commercial Villabé A6

**Une petite partie de vos courses peut sauver une famille !**  
Merci de votre générosité

Cette collecte est organisée par le conseil municipal des sages et le CCAS de la commune de Villabé avec la participation de Carrefour et du centre commercial Villabé A6



## ON SE HEURTE À UN MUR!

### LA DIFFICILE PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR UN VACCIN CONTRE LE COVID

Face à ce constat, le CCAS a décidé, pour nos seniors qui en éprouvaient le besoin, de prendre en charge l'inscription dans les centres de vaccination. Grâce à la ténacité de l'équipe du CCAS, nous avons pu accéder à l'inscription d'une cinquantaine de Villabéens et pour certains, nous avons également utiliser les navettes, avec la participation de Pascale HUVIER adjointe au maire chargée des affaires sociales et du CCAS et de Patrick HASSAÏM, adjoint au maire chargé de la vie sportive et des associations, pour les accompagner jusqu'au vaccinodrome de Fleury-Mérogis.



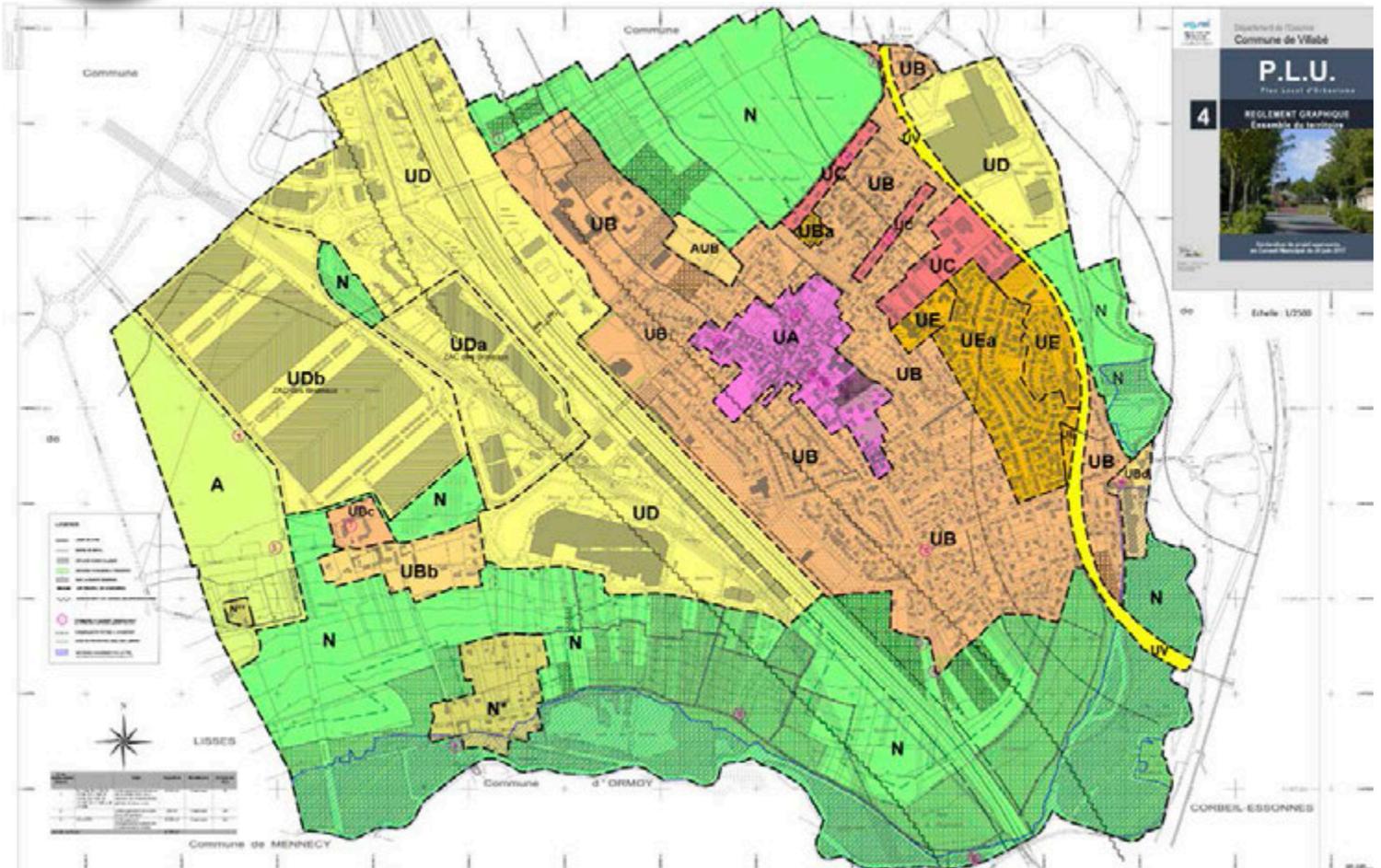
Pour d'autres, l'accompagnement s'est fait avec les équipes du service des sports, animé par Benoît DUBOZ, jusqu'au centre de Montgeron. Nous remercions tous les accompagnateurs pour leurs disponibilités. Le personnel du CCAS continue, chaque jour, de se connecter sur le site DOCTOLIB pour réserver des rendez-vous afin que tous puissent être vaccinés. **Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, contactez le CCAS au 01 69 11 24 68.**



Être sur le terrain au plus près de nos commerçants, initier de nouveaux projets, réguler les demandes des promoteurs pour protéger notre village, c'est ainsi que j'accomplis mon engagement pour le bien-être de tous.

**Laurent SILVERA**

Adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme local et du jumelage



## NOTRE *nouveau* PLU

Lors du conseil municipal du 5 mars 2021, il a été approuvé l'arrêt du dossier de PLU.

### Le dossier arrêté est soumis :

- à l'avis des services associés pendant 3 mois,
- à la population (1 mois d'enquête publique à partir de mi sept 2021), avant approbation du dossier définitif.
- au Conseil Municipal qui approuve le Plan Local d'Urbanisme (fin 2021).

La révision du PLU permet à la municipalité de se doter des outils pour préserver le centre ancien de Villabé, ainsi que toute la zone pavillonnaire autour du village. Cela se traduit par :

- Mise en place d'un coefficient d'emprise au sol sur toutes les zones
- Mise en place d'un pourcentage d'espace libre défini
- Baisse de la hauteur des constructions en zone UA-UB-UBb-

Ube (10 m ou 9 m maxi comme un pavillon d'un étage au faitage)

- Obligation de réaliser des toitures à double pente pour les logements, possibilité de faire une toiture terrasse uniquement pour les équipements publics
- Augmentation du nombre de places de parkings pour les ensembles collectifs

### • Et encore bien d'autres choses...



## URBANISME : *notre budget*

Notre budget se divise en deux postes : **FONCTIONNEMENT** et **INVESTISSEMENT**

### FONCTIONNEMENT

• **les dépenses** sont liées aux locations immobilières, aux honoraires de géomètres, de prestataires, d'avocat, aux différentes taxes (*foncière, habitation, logements vacants*), la facturation du service instructeur de l'agglomération, les insertions dans les journaux, la reproduction de documents...

• **les recettes** sont la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, les redevances d'occupation du domaine public et les droits de mutations.



### INVESTISSEMENT

• **les dépenses** sont liés à la réalisation du PLU, et à une provision pour une potentielle acquisition foncière incluant les honoraires du notaire.

• **les recettes** sont les ventes de foncier, la taxe d'aménagement et les Projets Urbains Partenariaux demandés aux promoteurs pour participer à la construction ou à l'entretien d'équipements municipaux.

## NOS ENTREPRISES CONTRIBUENT AU *budget municipal*

**T.L.P.E** : La Taxe Locale sur les Enseignes et Publicité Extérieure est due de manière générale sur les supports existant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Elle s'applique à tous les supports publicitaires fixes, extérieurs, visibles d'une voie publique tels que les Dispositifs publicitaires, les Enseignes et pré-enseignes (*toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité, y compris les pré-enseignes dérogatoires respectant l'environnement*)

**TAXE FONCIÈRE** : elle est appliquée au propriétaire foncier mais répercutée au locataire des murs qui exerce son activité commerciale.

**T.E.O.M.** : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

**C.E.T** : La contribution économique territoriale est un nouvel impôt mis en place depuis 2010 en remplacement de la taxe professionnelle. Elle se décompose en deux taxes distinctes :

- **C.F.E** : La contribution foncière des entreprises assise sur la valeur foncière des locaux de l'entreprise.
- **C.V.A.E.** : La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises assise sur sa valeur ajoutée.

**I.F.E.R** : Imposition forfaitaire des entreprises de Réseaux : antenne relais téléphonie mobile.

**T.A.S.C.O.M** : La taxe est due par les établissements commerciaux permanents, quels que soient les produits vendus au détail, situés en France qui cumulent les caractéristiques suivantes :

- leur ouverture a eu lieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960 (*ce qui signifie que les commerces ouverts avant 1960 sont exonérés*) ;
- leur chiffre d'affaires annuel (*CA HT imposable de l'année précédente*) est supérieur ou égal à 460 000 € H.T.
- leur surface de vente > 400m<sup>2</sup> ou, quelle que soit la surface de vente de l'établissement, si celui-ci est contrôlé directement ou indirectement et exploité sous une même enseigne commerciale appartenant à une tête de réseau dont la surface cumulée des établissements > à 4000m<sup>2</sup>





**LE PRINTEMPS EST LÀ**

*et le confinement se termine...*

**C'EST LE MOMENT DE SE FAIRE UNE BEAUTÉ**

Le cœur de Villabé est riche de commerçants qui peuvent prendre soin de vous :

**SOPHIE COIFFURE**

Le salon de coiffure mixte hommes, femmes et enfants, est au 1 ter rue des prés. Créé en 1987 et racheté en 2001 par Sophie jusqu'alors employée, elle vous accueille du mardi au samedi. Elle distribue les produits Eugène PERMA.  
Tél. : 01 64 97 56 89



**SWEET NAILZ**

L'onglerie est au 4 bis, avenue du 8 mai 1945. Ingrid vous reçoit depuis novembre 2019 du lundi au samedi sauf le mercredi. Pour vos ongles, la gamme de gels Indigo est à votre disposition. Vous pourrez aussi faire un réhaussement de cils avec les produits YUMI.  
Tél. : 06 89 54 16 05

**RECYCLO : RÉPARE TON VÉLO**

Dans le cadre de ces nombreuses actions «développement durable» (rénovations énergétiques, installations de voies vertes, pistes cyclables...), votre municipalité agit pour la préservation de la planète et initie la venue de Recyclo, afin de vous permettre la remise en état de vos vélos. Thibaud vous proposera ses services :

- Achat et vente de vélos d'occasion
- Réparations, entretien et conseils (formation possible)

Tél : 06 35 20 84 47  
Facebook : [recyclo iledefrance](#)



**RECYCLO**

Répare ton vélo!



**Camion atelier**

Dans votre ville le :

**Samedi 22 mai 2021**  
place Roland Vincent  
de 9h à 13h

- Achats, ventes d'occasion
- Réparations, entretien
- Conseils



[recyclo iledefrance](#)

Thibaud: 06.35.20.84.47



### L'INSTITUT D'ISABELLE

Le salon de coiffure mixte hommes, femmes et enfants, est situé 1 rue Pierre Curie et vous accueille depuis 2004 du mardi au samedi. La gamme de produits TIGI est disponible à la vente.

Tél. : 01 64 97 61 55

### HIPRÉONE SPA HOME

L'institut de beauté est au 13 bis rue Claude Mouchel depuis novembre 2016. Christelle vous reçoit du lundi au samedi. Onglerie (MSE), massages esthétiques, épilation, soin du corps et du visage, LPG Alliance, Spa Jet - distributeur agréée YONKA et LPG.

Tél. : 01 60 88 91 86



### MAGUY COIFFURE

Coiffeuse et onglerie à domicile. Tél. : 06 21 57 62 49

### MARIE COIFFURE

Coiffeuse à domicile. Tél. : 06 61 95 01 60

Sans oublier nos commerçants situés dans la galerie marchande du centre commercial Villabé A6 :



**COIFFURE :**  
**FRANCK PROVOST**  
**FABIO SALSA**  
**PASCAL COSTE**



**ESTHÉTIQUE :**  
**YVES ROCHER, BODY MINUTE,**  
**BLEU LIBELLULE** (*fournisseur esthétique et coiffure*)



**PARFUMERIE :**  
**MARIONNAUD**  
**SEPHORA**

### BOXY : ÉPICERIE 24H/24

Développée par une start-up de la région parisienne, BOXY est un container-épicerie totalement autonome.

Via une application téléchargeable sur votre smartphone, vous pourrez accéder aux rayons garnis de produits frais variés à des prix attractifs. Vous vous servez et vous payez 24h00 après par débit sur votre carte bancaire.

Il sera installé le 10 mai 2021 chemin d'Ambreville, entre la gare SNCF et la Gare Routière près des containers de collecte.





Maîtriser nos dépenses sans augmenter les taux d'impôts communaux, maintenir nos investissements sans recours à l'emprunt, tels sont nos objectifs.

**Fabrice ROUZIC**

Maire adjoint chargé de la stratégie financière, des ressources humaines et du développement durable

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**9 571 171,94 €**

Le budget 2021 qui a été voté le 9 avril démontre notre volonté de toujours maîtriser nos dépenses de fonctionnement et de maîtriser nos investissements en

## SECTION INVESTISSEMENT

**4 507 842,73 €**

respectant notre programme politique dynamique pour lequel nous avons été élus par 61,52% des votants dès le premier tour des élections il y a un peu plus d'un an.

Cette période de fragilisation sociale et économique nous oblige à rester fidèles à nos principes de soutien indéfectible :



**AUX MÉNAGES**, en ne proposant aucune augmentation des taux communaux d'impôts locaux

**AUX FAMILLES ET ENFANTS**, en proposant des repas bios et des colonies de vacances



**AUX SÉNIORS**, en maintenant le lien et en proposant des navettes et rendez-vous pour des centres de vaccination



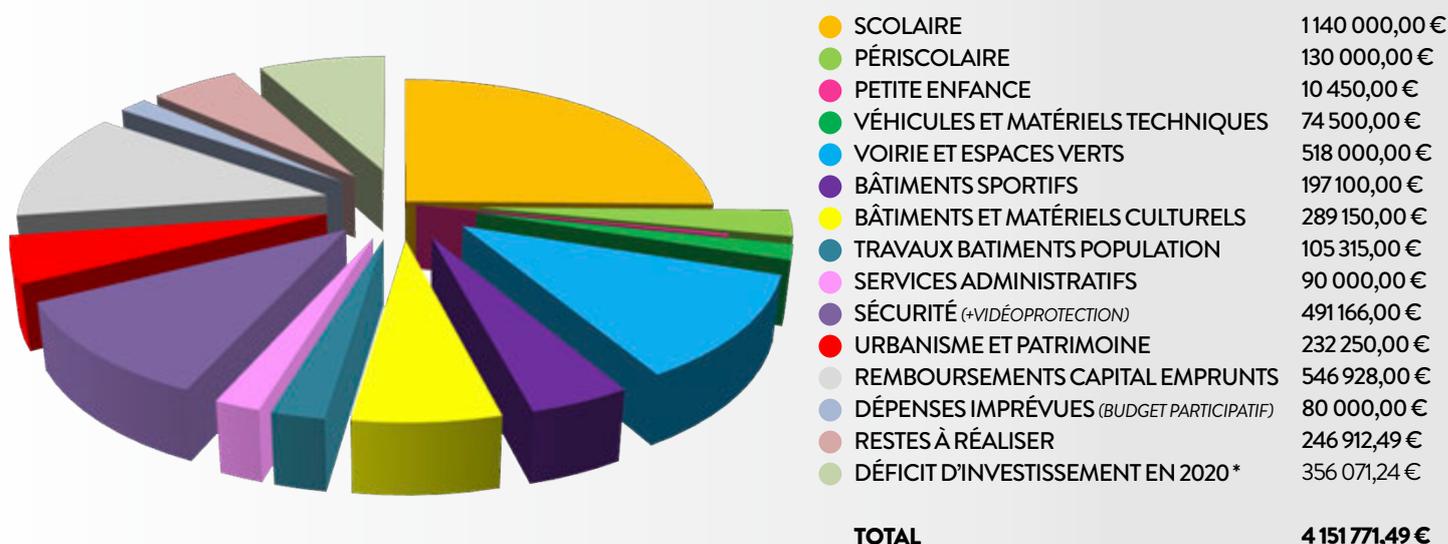
**AUX SITUATIONS SOCIALES** des plus précaires en votant une subvention au CCAS de 220 000 €



**AU TISSU ASSOCIATIF**, en le soutenant matériellement et en maintenant une enveloppe globale de subventions de 120 000€ répartis en s'appuyant sur un règlement d'attribution et de calcul des plus transparents (disponible sur notre site mairie)



Le contexte budgétaire reste compliqué, cependant **une gestion rigoureuse nous permet de rester ambitieux en matière d'investissements**. Je vous rappelle que ces mêmes dépenses d'investissements sont une nouvelle fois financées **sans aucun recours à l'emprunt !**



\* Le traditionnel déficit d'investissement est comblé par les économies réalisées en fonctionnement sur l'année 2020

**À VOUS DE  
PROPOSER**  
BUDGET PARTICIPATIF

C'est donc avec sérénité et optimisme que les élus de la majorité ont voté ce budget toujours plus dynamique et solidaire.

Enfin, **devant le succès de l'opération « budget participatif 2020 » une enveloppe de 80 000 € a été reconduite pour 2021.**  
**C'est vous qui décidez !**

## UN TROISIÈME groupe scolaire À VILLABÉ

Après de nombreuses réunions depuis 2015, des comités de pilotage avec les parents d'élèves, les directeurs d'écoles, les personnels communaux, **la construction d'un troisième groupe scolaire et son emplacement ont été décidés.**

Notre commune a délégué à *Grand Paris Sud* la maîtrise

d'ouvrage de ce projet. Un jury composé de 18 membres vient de choisir le cabinet d'architecte parmi plus de 170 concurrents. Monsieur le Maire, Karl DIRAT, vient d'attribuer le 16 avril 2021 le marché d'architecture au cabinet AC CONCEPT.

Afin d'anticiper et de réduire les coûts de fonctionnement il a été demandé au titulaire de fournir des informations BIM. (Le BIM ou Building Information Modeling est un processus intelligent basé sur un modèle 3D qui offre aux professionnels de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction (AEC) les informations et les outils nécessaires pour planifier, concevoir, construire et gérer plus efficacement des bâtiments et des infrastructures.)





## TRAVAUX & *sécurité*

Préserver et améliorer notre patrimoine et notre cadre de vie avec des enveloppes dédiées au développement de l'espace public comme l'aménagement et l'embellissement des espaces verts, l'entretien des bâtiments et des équipements communaux qu'ils soient sportifs, culturels ou scolaires.



## AMÉLIORER LE STATIONNEMENT ET L'ACCÈS DU CENTRE DE LOISIRS « LES COPAINS D'ABORD »

Afin d'améliorer le stationnement et l'accès au centre de loisirs, des travaux sont en cours au CCAS. Ils consistent en l'aménagement d'un parking et d'un chemin piétonnier. L'enveloppe budgétaire prévue pour la réalisation de ces travaux est de : **310 000€** dont **193 898€** sont pris en charge par le Département de l'Essonne.

## LES CHARGES COURANTES

**659 120€** pour l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public, le chauffage des bâtiments,...





Entretien, protéger et améliorer votre cadre de vie pour l'avenir de tous



**Robert NIETO**  
Adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux

### 1000 ARBRES POUR VILLABÉ

Le budget alloué à ce projet s'élève à **20 000€**. Après avoir préservé plus de 130 ha de notre cirque naturel de l'Essonne qui se trouve à la périphérie de notre commune, nous nous attaquons au cœur même de la commune avec la création future de deux espaces forestiers urbain.

Le premier à proximité de notre cimetière où nous allons avec le vote du nouveau PLU transformer une orientation d'aménagement et de programmation constructible en zone protégée. Le deuxième sera situé au bord de l'Essonne, chemin d'Ambreville afin de réguler, organiser et protéger cet espace.

Après avoir répondu à l'appel à projet dans le cadre du budget participatif de la région Ile De France la commune a reçu une subvention de **7 214,60€**



### INVESTISSEMENT POUR L'ACHAT DE VÉHICULES ET MATÉRIELS TECHNIQUES

Budget alloué **74 500€**

### VIDÉO PROTECTION

La municipalité va entreprendre la pose de 55 caméras de vidéo protection sur son territoire. Ces travaux entrepris avec Grand Paris Sud représentent un investissement de **445 000€** en 2021.

Ce projet est subventionné par l'État à hauteur de **85 191€**, par la région Ile-de-France pour **262 066€** et par le département et GPS avec **50 000€** chacun.



Favoriser le lien culturel avec et pour tous les publics pour mieux vivre la situation actuelle

**Céline ONESTAS**

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles



Tournage du film de Tiboun, par le Collectif BKE

## Budget : des demandes de subvention

### POUR ENRICHIR LE PROJET CULTUREL

**Comme chaque année, nous proposons des rencontres avec les artistes, pour les enfants, de la maternelle jusqu'au collège, et pour les adultes également. Nous souhaitons que chacun puisse avoir le privilège d'échanger, de découvrir, de partager.**

Nous œuvrons pour innover, enrichir, développer ce projet. Et, afin de maîtriser les coûts, nous demandons au Département une subvention de fonctionnement qui chaque année vient soutenir le budget municipal. Plus de **11000€** sont ainsi alloués à la présence de comédiens dans les écoles, aux rencontres proposées en amont des spectacles à la médiathèque, aux projets innovants.

Dans le but d'encore mieux vous accueillir, nous avons sollicité le Département et la Région pour nous aider à financer l'achat d'un gradin pour l'Espace Culturel La Villa. Ainsi, ce sont plus de **100 000€** de subvention d'investissement qui ont été attribués à notre commune pour ce beau projet, soit plus de la moitié de la dépense !

**Nous renouvelons nos remerciements au Président du Conseil Départemental de l'Essonne et à la Présidente du Conseil Régional d'Île de France pour leur soutien précieux au secteur culturel !**

### PRÉSENTS MALGRÉ LA SITUATION SANITAIRE

Depuis le début de la saison, nous avons pu continuer à mener des actions au sein des établissements scolaires, toujours dans le respect des normes sanitaires. Même si la fermeture des écoles au mois d'avril nous conduit à attendre les retrouvailles avec encore plus d'impatience, revenons sur les interventions qui ont eu lieu ces derniers mois. Après *Hands Up !*, véritable bol



Pierre et le Loup

d'air pour les enfants au mois de janvier, nous avons accueilli le danseur Tiboun dans les classes. Hip-Hop à l'honneur avec un artiste généreux, qui a rencontré (masqué) les élèves de CE2, CM1, CM2 et de 3<sup>ème</sup>.

Les primaires ont réalisé des chorégraphies pleines de poésie, assisté avec joie à une démonstration de « Popping », et posé toutes leurs questions sur le métier de danseur, le parcours de Tiboun, les techniques de Hip-Hop. La neige était au rendez-vous de cette semaine, et grâce au Collectif BKE nous avons pu réaliser un film de Tiboun, dans les rues enneigées de Villabé. Si ce n'est pas déjà fait, allez le voir sur la chaîne YouTube de la Mairie de Villabé !

Les élèves de CP/CE1 ont pu se rendre à La Villa et assister au spectacle *Pierre et le Loup*, de la compagnie Atelier de l'Orage, en résidence à Villabé. Suite à cela, les enfants ont pu travailler avec Karine Trippier, comédienne du spectacle, qui les guide dans le travail corporel.



**Au mois de juin, certains élèves deviendront acteurs à leur tour : nous avons hâte de voir leur travail !**

Bientôt, nous pourrons à nouveau proposer à chacun des spectacles, des animations, autant de respirations qui nous manquent actuellement. Nous communiquerons prochainement sur les programmations possibles.



## Villabé Sports en scène: DU 17 AU 26 JUIN 2021

Si les conditions sanitaires nous permettent de pouvoir nous rassembler pour ce grand rendez-vous villabéen, nous vous dévoilons les moments phares prévus pour ces 10 jours de festivités :

### - Le critérium du jeune conducteur

2 journées entièrement réservées pour les élèves des écoles primaires Ariane et Jean-Jaurès (les 17 et 18 juin) et une séance tout public ( le 19 juin) à l'espace culturel La Villa. Un rassemblement de voitures de collection aura également lieu ce même jour.

### - Après-midi ludique et sportive, samedi 19 juin 2021

Les jardins de l'espace culturel la villa se transformeront en un grand espace ludique et sportif (structures gonflables, jeux, animations...) de 13h30 à 19h

### - La fête de la musique et les feux de la Saint-Jean

Les groupes Groovaddict et le trio Audrey Lurie animeront cette soirée du 19 juin avant de se retrouver autour du feu de la Saint-Jean

### - Villab'raid aventure

Formez des à présents vos équipes et rendez-vous le 26 juin pour cette 4<sup>ème</sup> édition du Villb'raid aventure

De nombreuses animations et activités sont prévues avec l'aide des associations dont vous pourrez découvrir le programme complet début juin. **Surveillez vos boîtes aux lettres !**

Nous espérons vivement pouvoir tous nous rassembler pour des moments festifs, de partage et de convivialité en juin prochain.

**Marie GUÉANT-SIDORKO**  
Adjointe au maire chargée des festivités et des grands rassemblements





**BUDGET 2021 : 293 360€ DÉDIÉS**

*au sport et aux associations*

Conformément à notre volonté « le sport pour tous » et suite à l'inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), la municipalité travaille avec les différents services sur la construction d'un terrain de boules de loisirs ainsi que sur un terrain de football à 5 (city stade). La commune poursuit également son soutien auprès du tissu associatif en maintenant l'enveloppe dédiée aux subventions. En août prochain, nous nous sommes associés avec l'ESV football pour organiser un tournoi international de football féminin.

### TERRAIN DE FOOT 5

Ce nouveau terrain viendra en complément du terrain synthétique de niveau 5 créé en 2016, il respectera le cahier des charges techniques de la Fédération Française de Football relatif à la création d'un terrain de FOOT5 (city stade).



En outre ce nouveau city stade permettra d'accueillir en accès libre toute la diversité du monde sportif, notamment le sport féminin, le sport adapté, les écoles et les sportifs « désorganisés » dans les meilleures conditions.

Ce terrain sera également un outil fonctionnel pour désengorger le terrain synthétique utilisé par les 700 adhérents de l'ES Villabé Football. Une enveloppe financière prévisionnelle de **138 360€** a été votée en conseil Municipal le 28 octobre 2020.

Des demandes de subventions ont été faites auprès de la Fédération Française de Football, de la Région et du département. Nous sommes en attente d'attribution et de notification. Nous espérons que cet équipement voit le jour au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

### TERRAIN DE BOULES DE LOISIRS

Un terrain de boules orienté loisirs en accès libre est prévu à proximité du complexe sportif Paul Poisson afin de redécouvrir les joies simples mais bienfaitrices de cette activité conviviale de proximité.

*Dans une volonté de sport pour tous, la commune continue ses investissements, M. Le Maire et l'équipe municipale soutiennent le tissu associatif.*

**Patrick HASSAÏM**  
Adjoint au maire chargé des affaires sportives





## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'octroi de subventions aux associations intervient à contrario de l'ensemble des dépenses de la commune, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire constante, pour soutenir les bénévoles associatifs et malgré les pressions à la baisse exercées sur les recettes communales, il est apparu inopportun de faire participer les associations à l'effort budgétaire.

En 2021, une enveloppe de **120 000€** permet donc un soutien massif aux bénévoles associatifs et à leurs membres.

Le soutien aux associations locales hors subventions est pour sa part poursuivi à travers l'aide logistique apportée par la commune sous forme de mise à disposition gratuite de salles communales, de matériels divers et de prestations du personnel municipal (*services techniques, protocole, police municipale, etc...*).

## LES SOMMES ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

sont définies en fonction du règlement d'attribution des subventions communales disponible sur le site internet de la commune.

Classées en 3 différentes catégories (*culture, sports et loisirs, vie sociale..*), les principaux critères sont le nombre de licenciés, les catégories d'âges et le pourcentage de Villabéens inscrits dans l'association. Ce système garantit un financement en toute transparence.

## 10 000 € POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

3 événements majeurs auront lieu au cours de l'année 2021 organisés ou soutenus financièrement par la commune :

- **LE VILLAB'RAID AVENTURE** organisé dans le cadre de Villabé sport en scène 2021, il se déroulera le 26 juin prochain si les conditions sanitaires nous le permettent. Préparez vos équipes !
- **LA VILLAB'CUP**, tournoi international de football féminin, organisé par l'ESV Villabé, avec la participation de la municipalité, et des partenaires institutionnels. Ce tournoi engagera des joueuses de la catégorie U16. Nous vous communiquerons plus d'informations dans notre prochain Villab'écho.

- **LA FOULÉE DES BRETtes** le 19 septembre 2021



— TERRE D'AVENIRS —

Mairie de **VILLABÉ**

**Villabé** CENTRE COMMERCIAL  
Lebonsensdushopping



*c'est l'affaire de tous !*

# GARDONS NOTRE VILLE PROPRE!

**PARTICIPEZ AUX OPÉRATIONS  
DE NETTOYAGE**



## TOUS LES SAMEDIS

à partir de 14H00, RDV au bout  
du chemin du bas des Brettes pour

l'opération **ESSONNE VERTE, ESSONNE PROPRE !**  
(des sacs, des gants et des pinces à disposition)

Informations aux **SERVICES TECHNIQUES**  
Chemin des Prés 91100 VILLABÉ 01 60 86 10 68  
[services.techniques@mairie-villabe.fr](mailto:services.techniques@mairie-villabe.fr)

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il y a quelques années, le frelon asiatique a débarqué en Europe. Depuis, ce parasite a décimé bon nombre de ruches et continue de sévir. Le frelon asiatique se nourrit de fruits et surtout d'insectes, dont les abeilles. **Le problème, c'est que ces dernières n'ont développé aucun système/réflexe de défense face à ce prédateur.**

Sans intervention humaine, le frelon asiatique est donc libre de faire ce que bon lui semble au sein des ruches, allant même jusqu'à piller le couvain. La lutte contre le fléau asiatique est d'autant plus difficile puisqu'on ne peut recourir à l'utilisation massive de pesticides, ils ne font aucune différence entre butineuse et frelon asiatique.

**C'est le moment d'installer  
les pièges pour vous protéger !**

Mairie de  
**VILLABÉ**

## Contre le danger du FRELON ASIATIQUE,



**faites des pièges**  
Informations sur  
[www.villabe.fr](http://www.villabe.fr)



## PROTÉGER LES ABEILLES, C'EST AUSSI *agir* pour la biodiversité!

Par votre engagement environnemental, vous participez à la préservation de la biodiversité et à la sauvegarde des abeilles.

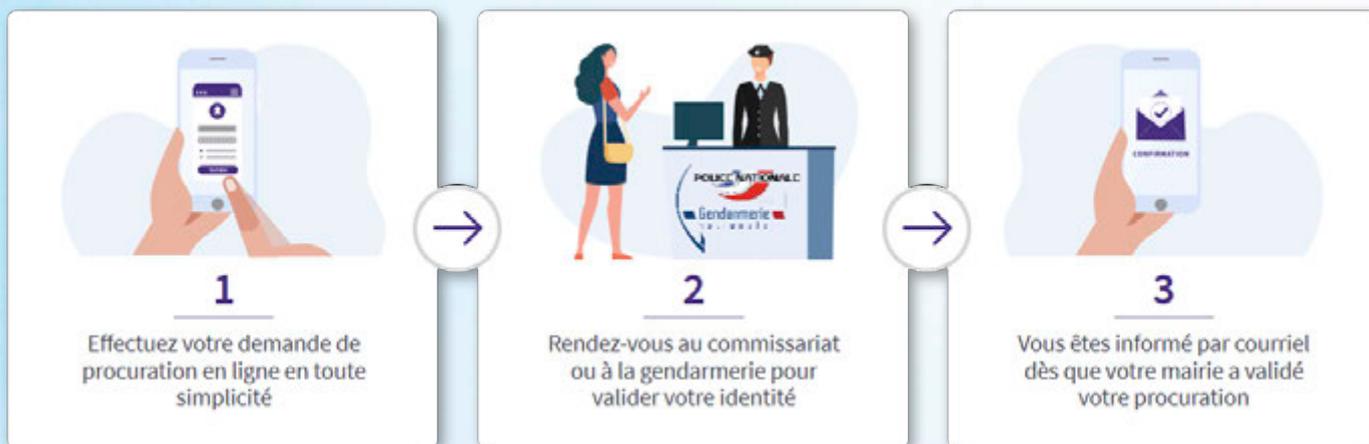


Rejoignez l'association les Abeilles Villabéennes <https://www.facebook.com/abeilles.villabeennes> et aidez la à soutenir la sauvegarde des abeilles en créant de nouvelles ruches.

## Projet retenu par le Budget Participatif 2020 !

Les internautes ont positionné le projet de «Ruches pédagogiques» parmi les trois premiers. **La municipalité va donc mettre à disposition de cette toute nouvelle association un budget de 5 000€** afin de lui permettre d'investir dans les matériels indispensables à l'installation et à l'entretien de ruches.





## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES et régionales LES 20 ET 27 JUIN 2021

Si vous êtes absent le jour des élections vous pouvez voter par procuration. Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez effectuer votre demande de procuration sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) après vous être authentifié via FranceConnect et avoir indiqué une adresse électronique (e-mail).

Vous indiquez la commune où vous votez, l'identité de la personne qui votera à votre place et vous précisez pour quelle élection ou quelle période vous souhaitez donner procuration. Dès que vous

avez validé votre demande, vous recevez par courriel une référence à 6 caractères.

Muni de cette référence de dossier et d'une pièce d'identité, vous vous rendez dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, quel que soit son lieu. L'officier de police judiciaire (OPJ) ou l'agent de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. Votre identité apparaît alors à l'écran et est contrôlée au regard de la pièce d'identité présentée. La validation par l'OPJ ou l'APJ déclenche la transmission instantanée de la procuration vers votre commune d'inscription.

**Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.**

## JUIN 2023, LA FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE GAZ NATUREL

La loi a mis en place un calendrier d'information des clients ayant encore un contrat au tarif réglementé pour les inciter à comparer les offres et à anticiper cette échéance. **Si vous avez un contrat au tarif réglementé de vente de gaz naturel, vous avez reçu en janvier ou février 2021 un courrier du fournisseur historique, ENGIE.** C'est le deuxième courrier pour vous informer de cette suppression à venir. Un premier courrier avait déjà été envoyé en 2020.

**3 autres courriers seront envoyés aux personnes toujours au tarif réglementé de gaz naturel en 2022 et 2023 :**  
Entre le 15 mai et le 15 juin 2022,  
Entre le 15 novembre et le 15 décembre 2022,  
Et enfin, en mars 2023.

Sachez qu'à part ce courrier du fournisseur historique, aucune autre entité n'est susceptible de vous contacter officiellement pour vous expliquer cette disparition. Si l'on vous contacte de

la part de votre « conseiller énergie », du médiateur national de l'énergie ou du ministère de la transition écologique, méfiez-vous, il s'agit sans doute d'un commercial qui veut vous faire signer une offre.

Dès maintenant ou même après la bascule au 1<sup>er</sup> juillet 2023, vous pouvez comparer et trouver l'offre la plus adaptée à vos besoins. Pour plus d'information rendez-vous sur le site du médiateur national de l'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)



# Villabé au cœur de GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SÉNART

**6** Notre commune fait partie des 23 communes composant le territoire de l'agglomération Grand Paris Sud. Après un premier mandat de Vice-président en charge des travaux, des espaces publics et de la voirie, Karl Dirat, le maire a de nouveau reçu la confiance des conseillers communautaires en étant réélu aux mêmes titre et délégation. Isabelle WIRTH est conseillère communautaire déléguée. Tous les deux participent activement pour défendre et promouvoir notre commune lors des commissions thématiques, des conseils communautaires et des conférences des maires.

Le Projet de territoire de Grand Paris Sud prévoit quatre champs opérationnels dont voici les grandes lignes :

- **Des transports qui connectent et relient** : améliorer le RER D, développer les liaisons vers les grands pôles régionaux et l'offre de mobilité locale,
- **L'économie et la formation au service de la valeur du territoire et de l'emploi** : développer l'activité économique et l'emploi, soutenir le développement économique par un guichet d'entrée unique, développer la formation tout au long de la vie,
- **La culture, le sport et l'envie d'apprendre à tout âge** : développer l'enseignement supérieur et professionnel, soutenir l'action éducative des communes, mettre en œuvre un dispositif de seconde chance, faire du sport un facteur de bien-être,
- **La qualité de vie au quotidien** : mobiliser la transition écologique au service de la qualité de vie, requalifier les quartiers ANRU, proposer des parcours résidentiels.

Le mandat 2020-2026 doit marquer une nouvelle étape pour notre Agglomération, tant du point de vue de son projet politique que du projet d'administration aussi Grand Paris Sud a proposé à l'ensemble des élus du conseil communautaire et des élus de nos communes de participer à des ateliers thématiques :

- Agriculture et alimentation
- Cœurs urbains
- Gouvernance
- Transformation numérique
- Plan Local de l'Habitat Intercommunal
- SCOT
- Eau, Energie
- Santé et Sport
- Territoire apprenant



S'agissant de la gouvernance, il a été acté le maintien de la conférence des maires comme organe stratégique, au cœur de l'élaboration de la stratégie communautaire pour faire bloc communal. Les maires conservent ainsi un pouvoir d'orientation générale des politiques communautaires. Maintien de plusieurs commissions qui permettent de travailler différemment, en préparant les décisions en vue de l'assemblée délibérante. Leur nombre et leur format sont renvoyés à une délibération du conseil communautaire ce qui permet de nous adapter à la réalité des besoins. Des instances exécutives qui associent systématiquement les élus en charge des dossiers : dans la préparation, la construction et dans la prise de décisions.

## 6 compétences obligatoires de notre agglomération :

- **Développement économique** : Il s'agit de favoriser la création d'entreprises, d'accompagner celles-ci dans leur projet de développement, et plus largement de créer des liens entre entreprises et territoire. L'agglomération s'attache également à aménager et entretenir les parcs d'activités, qu'ils soient à vocation industrielle, tertiaire et artisanale.
- **Collecte et traitement des déchets** : L'agglomération collecte et traite les déchets ménagers sur l'ensemble du territoire et assure leur valorisation.
- **Aménagement de l'espace** : renforcement de l'accessibilité (réseau de transport...), création et réalisations des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : SCOT et schéma de secteur, PLU, création et réalisation des ZAC d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité.
- **Équilibre social de l'habitat** : Définition et mise en œuvre d'un Plan Local de l'Habitat (PLH), constitution de réserves foncières pour mettre en œuvre la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, action en faveur de la mixité sociale, actions en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- **Politique de la Ville** : élaboration du diagnostic et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels, de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
- **Aires d'accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion.

## Les compétences optionnelles :

- **Voirie** : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (éclairage public et feux tricolores, mobilier urbain, accessibilité, trottoirs...).
- **Eau et assainissement** : traitement et protection de l'eau sur le territoire et entretien du réseau d'assainissement séparant eaux usées et eaux pluviales.
- **Cadre de vie et environnement** : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.
- **Équipements culturels et sportifs** : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

## VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS



**Karl DIRAT**

*Le maire de Villabé*

Reçoit les samedis matins de 8h30h à 12h, sur rendez-vous

Tel : 01 69 11 19 75 - Mail : [karl.dirat@mairie-villabe.fr](mailto:karl.dirat@mairie-villabe.fr)



**Fabrice ROUZIC**

*Maire adjoint chargé de la stratégie financière, des ressources humaines et du développement durable*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [fabrice.rouzic@mairie-villabe.fr](mailto:fabrice.rouzic@mairie-villabe.fr)



**Isabelle WIRTH**

*2<sup>ème</sup> adjoint au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la santé*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [isabelle.wirth@mairie-villabe.fr](mailto:isabelle.wirth@mairie-villabe.fr)



**Patrick HASSAÏM**

*3<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé des affaires sportives*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [patrick.hassaim@mairie-villabe.fr](mailto:patrick.hassaim@mairie-villabe.fr)



**Nadia LIYAOU**

*4<sup>ème</sup> adjoint au maire chargée de la communication, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [nadia.liyaoui@mairie-villabe.fr](mailto:nadia.liyaoui@mairie-villabe.fr)



**Robert NIETO**

*5<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [robert.nieto@mairie-villabe.fr](mailto:robert.nieto@mairie-villabe.fr)



**Pascale HUVIER**

*6<sup>ème</sup> adjoint au maire chargée des affaires sociales et du CCAS*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [pascale.huvier@mairie-villabe.fr](mailto:pascale.huvier@mairie-villabe.fr)



**Laurent SILVERA**

*7<sup>ème</sup> adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme local et du jumelage*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [laurent.silvera@mairie-villabe.fr](mailto:laurent.silvera@mairie-villabe.fr)



**Marie GUÉANT-SIDORKO**

*8<sup>ème</sup> adjoint au maire chargée des festivités et des grands rassemblements*

Tel : 01 69 11 19 75

Mail : [marie.gueant-sidorko@mairie-villabe.fr](mailto:marie.gueant-sidorko@mairie-villabe.fr)

## TRIBUNES POLITIQUES DES GROUPES

**AGIR pour VILLABÉ**

Il y a un an notre équipe était choisie par 61,52 % des votants villabéens. Son objectif est de faire preuve de réalisme politique en anticipant les besoins d'infrastructures engendrés par la pénurie de logements et la demande grandissante des villabéens.

Une nouvelle école (maternelle, primaire) est donc en cours d'élaboration. Elle a été pensée en collaboration avec les représentants de parents d'élèves, le corps enseignant et les services de Grand Paris Sud.

**Elle sera construite dans le respect des normes environnementales et permettra d'offrir à nos jeunes enfants un jardin pédagogique aux essences d'arbres adaptées.**

Ce groupe scolaire se situera sur un terrain communal construc-

## Groupe politique majoritaire : Agir pour Villabé

tible, rue des Bas Cornus, en contrebas du collège. La réaffectation de cet espace en friche depuis plusieurs dizaines d'années, sera compensée par la création d'un nouveau parc communal arboré.

Un cabinet d'architectes a récemment été désigné pour travailler sur ce beau projet d'école. Elle devrait voir le jour en 2025.

**Agir pour Villabé, Une dynamique au service de tous.**

DU 16 JUIN 2020 AU 30 MARS 2021

## NAISSANCES

Adrian LIASEVITCH le 20 juin 2020  
 Marylou BARCELO le 22 juin 2020  
 Naïla AKHTAR le 23 juin 2020  
 Amahya NIAKATE le 25 juin 2020  
 Moéra DESROZIERS le 29 juin 2020  
 Lila-Rose BOUTRON le 1er juillet 2020  
 Naël CHAMPION le 12 juillet 2020  
 Hizya HARZALLAH le 17 juillet 2020  
 Eden BRUNEL le 17 juillet 2020  
 Luka BLAIN le 5 août 2020  
 Selma CHETIBI le 30 septembre 2020  
 Hayden MARTINET le 3 octobre 2020  
 Simon HENRIOT le 9 octobre 2020  
 Maël FUZELLIER le 4 décembre 2020  
 Jonas MÉRIC le 5 décembre 2020  
 Anaëlle FERNAND le 29 décembre 2020  
 Louna CHOCHOY DE FARIA CONTO le 12 janvier 2021  
 Jules THOMAIN ANTUNES le 14 janvier 2021  
 Lucien LIGER le 20 janvier 2021  
 Imrane et Safouane ROLAND le 7 février 2021  
 Éolianne LONGE le 15 février 2021  
 Anas HARIM le 17 février 2021  
 Sofia MOSLAH le 10 mars 2021  
 Mamadou-Madiou BAH le 16 mars 2021  
 Milan DESPROL le 26 mars 2021  
 Nouheïla BELALIA le 29 mars 2021  
 Mahamadou DIAGOURAGA le 30 mars 2021  
 Elyas TANDA le 30 mars 2021

## MARIAGES

Brice TEIXEIRA et Aurore MARTIN le 29 août 2020  
 Madjide KASMI et Antonella VALENTE le 5 septembre 2020  
 Christophe BALES et Stéphanie GERAN le 12 septembre 2020  
 Willy LEVY et Delphine CHENAL le 26 septembre 2020  
 Laurent MERLIER et Alexandra CHRÉTIEN le 6 mars 2021

## DÉCÈS

Carmen ROUAULT veuve ANDRE le 7 juillet 2020  
 Albert TRONET le 18 juillet 2020  
 Claudette AUDURAUD épouse CHAÏLI le 19 août 2020  
 Claude NOUAILLE le 21 septembre 2020  
 Paolo ARCURI le 8 octobre 2020  
 Nicole MIECZKOWSKI veuve FILIBERTI le 15 octobre 2020  
 Abdelhafid KEZZOULI le 28 octobre 2020  
 Marie-Thérèse SOULIÉ épouse ROQUES le 31 octobre 2020  
 Cyrille DOROTTE le 6 novembre 2020  
 Juliano LUS le 20 novembre 2020  
 Philippe MASSÉ le 14 décembre 2020  
 Antoine GUICHARD le 11 janvier 2021  
 Sisavath PHANDANOUVONG le 26 janvier 2021  
 Francesco FERRARA le 27 janvier 2021  
 Carlos PIRES le 16 mars 2021  
 Nicole BARBARAY épouse BOUBET le 20 mars 2021

## REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

### Groupe politique d'opposition : Bien vivre à Villabé



#### Mort programmée d'un Espace Boisé Classé du Cirque de l'Essonne

Depuis des mois, nous alertons sur le **déclassement prévu de l'EBC** chemin des Bas Cornus situé sur un bassin versant dans les **coteaux du Cirque**, pour la construction d'un 3<sup>ème</sup> groupe scolaire.

**Pourquoi ? Mais c'est tout simple :** Un EBC représente un **intérêt écologique**. Pas besoin qu'il soit constitué d'espèces remarquables, des arbres mais aussi des haies suffisent ; ce n'est pas le nombre qui importe mais son **utilité** qui répond aux besoins de **conserver**, de **protéger la nature**.

Alors, oui, c'est un endroit qu'il nous faut conserver pour préserver l'**écosystème du Cirque**. Celui-ci risque déjà d'être mis à mal avec les constructions envisagées des **100 logements en amont** de la route. Les associations de défense de la nature ont tout mis en œuvre pour que cela ne se fasse pas ; le projet a été stoppé grâce à leur intervention mais il est toujours d'actualité. Une **pétition** a recueilli plus de **700 signatures !**

Récemment, une zone humide a été détectée et petit à petit, nous prenons conscience de l'intérêt de chaque arbre, broussaille pour la

conservation de ce poumon vert.

**Le Cirque de l'Essonne, c'est un tout composé de la plaine et des coteaux.** Tout ce qui se construit a des incidences sur la faune et la flore. Ce petit bois est en relation directe avec les autres surfaces boisées du Cirque et les boisements constituent des zones de fraîcheur, amortissent les bruits, sont des zones de refuge pour les animaux !

Alors oui, **nous nous opposons à ce projet** et ne comprenons pas le positionnement du maire qui se dit fervent défenseur du Cirque tout en continuant de l'abimer. Mais il est vrai, **Il y a la « com » et la réalité !**

L'**enquête publique** liée au PLU doit avoir lieu en septembre. Il est indispensable de **s'impliquer** : nous sommes **tous concernés** par ce projet et par les autres !

Vos élus : Anne TRAMBAUD-DUFRESNE, Christian BERTAUX, Antonio SEBASTIAN, Najette MALKI-OTMANI, Jean-Luc IUGHETTI - [www.bienvivrevillabe.fr](http://www.bienvivrevillabe.fr)





# 65 BOUTIQUES & RESTAURANTS

**Villabé** CENTRE COMMERCIAL  
Le bon sens du shopping

**Vos commerçants  
à votre service !**

**Carrefour** 



**Marionnaud**  
PARIS

**Jeff de Bruges**  
NATURELLEMENT CHOCOLAT

**bouygues**  
TELECOM 

**CLEOR**  
VEVEZ • BRILLEZ • AIMEZ

  
**Bleu Libellule**

**ATOL**  
LES OPTICIENS

**FRANCK PROVOST**  
PARIS

## HORAIRES

**Les boutiques :** du lundi  
au samedi de 10h00 à 20h00

## Carrefour :

du lundi au vendredi de 9h00 à 21h30  
le samedi de 8h30 à 21h30  
le dimanche de 8h30 à 12h30

**Route de Villoison - 91 100 VILLABÉ**

 [carrefour-villabe.fr](https://www.carrefour-villabe.fr)



# castorama

## VILLABÉ

C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél : 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h



Prêts à vous lancer ?  
nous avons tout prévu  
pour la réussite de vos projets

## La qualité à prix bas toute l'année !

Besoin d'aide ?

Nous avons les services qu'il vous faut

<p><b>NOUVEAU</b></p>  <p><b>LA LOCATION DE MATÉRIEL</b></p> <p>Louez facilement le matériel professionnel nécessaire à votre projet</p>	<p>Livraison assurée par notre partenaire <b>trusk</b></p>  <p><b>LA LIVRAISON À DOMICILE</b></p> <p>Tous vos produits livrés chez vous, dans la pièce de votre choix</p> <p><b>3H CHRONO</b> OU <b>SUR RDV</b></p>	 <p><b>8€90</b> LA JOURNÉE</p> <p><b>LOCATION DE VÉHICULE</b></p> <p>Bénéficiez d'un service de location de véhicules. Consultez un conseiller ou rendez-vous à l'accueil</p>
 <p><b>LA DÉCOUPE</b></p> <p>Nous découpons le bois et le verre aux dimensions que vous souhaitez</p>	 <p><b>LE RETRAIT MAGASIN</b></p> <p>Commandez en ligne, récupérez en magasin 2h plus tard</p>	 <p><b>LA POSE</b></p> <p>Nous vous proposons de poser* pour vous grâce à notre réseau de professionnels. Bénéficiez en plus d'avantages fiscaux.</p>

\* Voir conditions en votre espace client pour les projets.  
\* Preuve d'achat obligatoire au moment de la prise de commande. Sous réserve de disponibilité des produits et de la capacité de nos services.  
\* Les produits livrés en magasin sont livrés en 2h plus tard en cas de retard de livraison.



## Bien accompagné, en avant les projets !

**-5%**

**de Bienvenue**  
le jour de votre choix  
sur tous vos achats



**-10%**

**de Fidélité**  
à valoir tous les 1500 €  
d'achats cumulés

**DES GARANTIES & SERVICES**

pour garder l'esprit tranquille



**DES PRIVILÈGES EXCLUSIFS**

toute l'année

Voir conditions à l'espace carte du magasin ou sur [castorama.fr](http://castorama.fr) > votre espace client pour découvrir tous les avantages de la carte castorama